

Fédération Nationale des Etudiants en Orthophonie

c/o FAGE

79, rue Perier

92120 Montrouge

www.fneo.fr

Synthèse des résultats au questionnaire concernant les frais de déplacements en stage des étudiants de Caen 2017

CONTACTS

Manon DOLVECK

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Maureen LE MOUILLOUR

Vice-Présidente en charge des

Questions Sociales

qs.fneo@gmail.com

06.45.13.34.14

FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE



SOMMAIRE

Introduction	3
Informations générales	4
Distances en entre le lieu d'hébergement pendant le stage et le lieu de stage	7
Coût des transports pour les déplacements en stage	9
Conclusion	13

Introduction

Les étudiants en orthophonie doivent réaliser de nombreux stages pendant tout leur cursus universitaire. Or, ils ne bénéficient d'aucune indemnité kilométrique, et ne relèvent pas du champ de la gratification des stages, ce qui rend d'autant plus difficile le financement de leurs stages.

La FNEO a donc lancé un questionnaire en mars 2017 pour faire un état des lieux des contraintes de transports liées aux stages et évaluer leur coût par étudiant. Seuls les étudiants de 2ème, 3ème et 4ème année ont été sollicités : les étudiants de 2ème année ont répondu au questionnaire pour leurs stages des semestres 2 et 3, les étudiants de 3ème année pour les semestres 4 et 5, et les étudiants de 4ème année pour les semestres 6, 7 et potentiellement 8 (s'ils avaient déjà commencé des stages). Par ailleurs, les résultats obtenus permettent de connaître les difficultés et donc les besoins des étudiants pour chaque centre de formation. Ici, l'étude concerne les étudiants en orthophonie de Caen.

La formation en orthophonie a connu une réforme en 2013 : le cursus a été allongé d'une année et se déroule maintenant en 5 ans avec un grade master. Les lieux de stage sont plus nombreux et entraînent donc de nouvelles contraintes. Voici le cadre du référentiel de formation en ce qui concerne les stages :

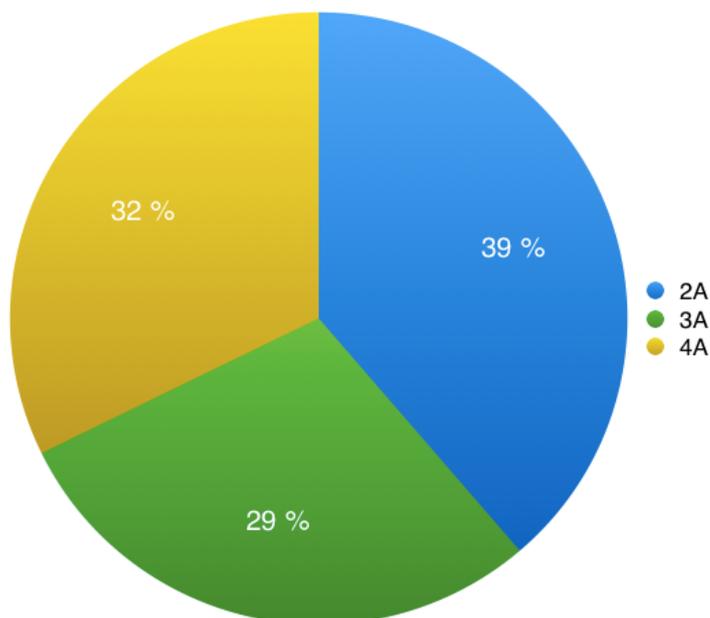
- en 1ère année d'étude : UE 6.1 (Stage découverte 1 : stage en milieu scolaire)
- en 2ème année d'étude : UE 6.2 (Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil) et UE 6.3 (Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins)
- en 3ème année d'étude : UE 6.4 (Stage d'observation auprès d'orthophonistes) et UE 6.5 (Stage clinique 1)
- en 4ème année d'étude : UE 6.6 (Stage clinique 2), UE 6.9 (Stage de sensibilisation à la recherche) et UE 6.7 (Stage clinique 3)

La première promotion en 5ème année ne faisant leur rentrée qu'en septembre 2017, aucune donnée concernant les contraintes liées aux stages n'ont pu être récoltées.

Au cours de cette synthèse, une analyse concernant les distances et le coût des transports pour se rendre en stage sera réalisée.

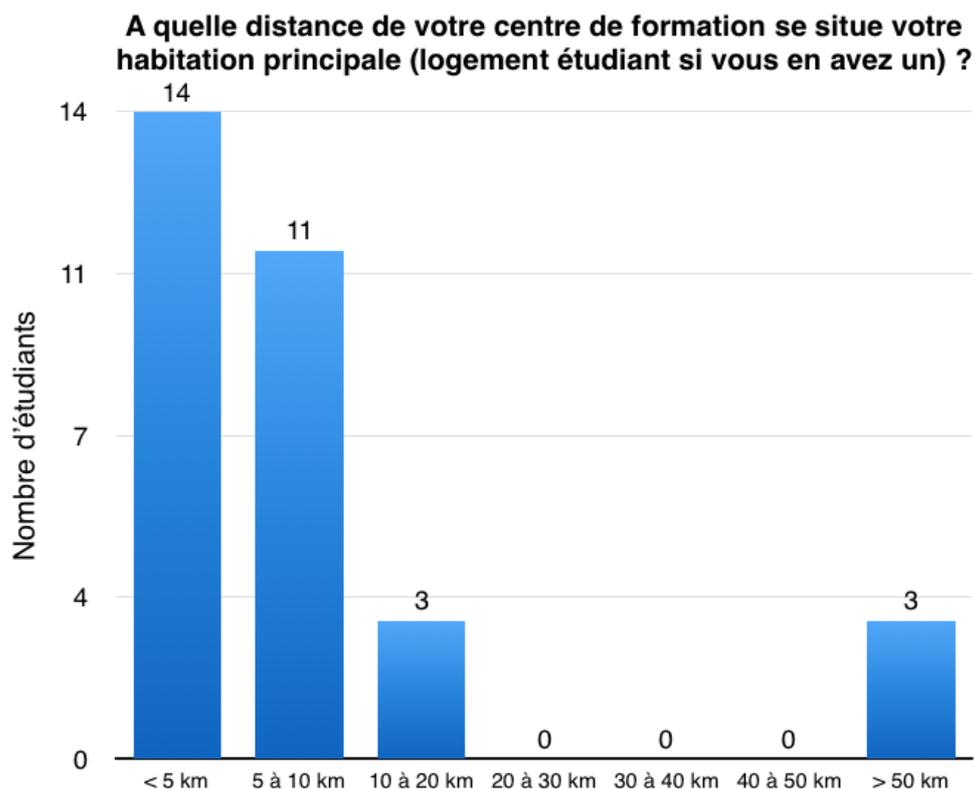
Informations générales

En quelle année d'étude êtes-vous ?



Ce questionnaire a été proposé à 85 étudiants du Centre de Formation Universitaire d'Orthophonie de Caen : 30 en 2ème année, 30 en 3ème année et 25 en 4ème année¹. Au total, nous avons pu récolter 31 réponses, ce qui correspond à 36,47 % des sondés.

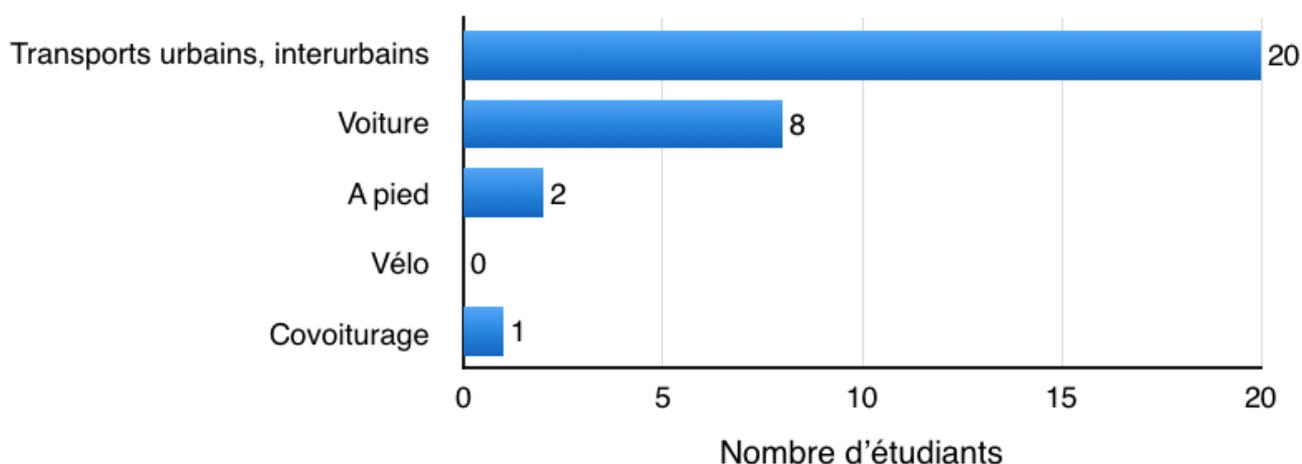
Pour leurs trajets quotidiens entre leur lieu d'habitation et leur centre de formation, 45,16% des étudiants caennais font moins de 5 kilomètres. 35,48% parcourent quant à eux entre 5 et 10 km. Il ne faut cependant pas oublier les étudiants qui doivent réaliser entre 10 et 20 kilomètres chaque jour (9,68%). Quelques étudiants réalisent même plus de 50 km !



¹ Chiffres tirés des arrêtés du 25 juin 2013, 8 août 2014 et 15 juillet 2015 fixant le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au certificat de capacité d'orthophoniste.

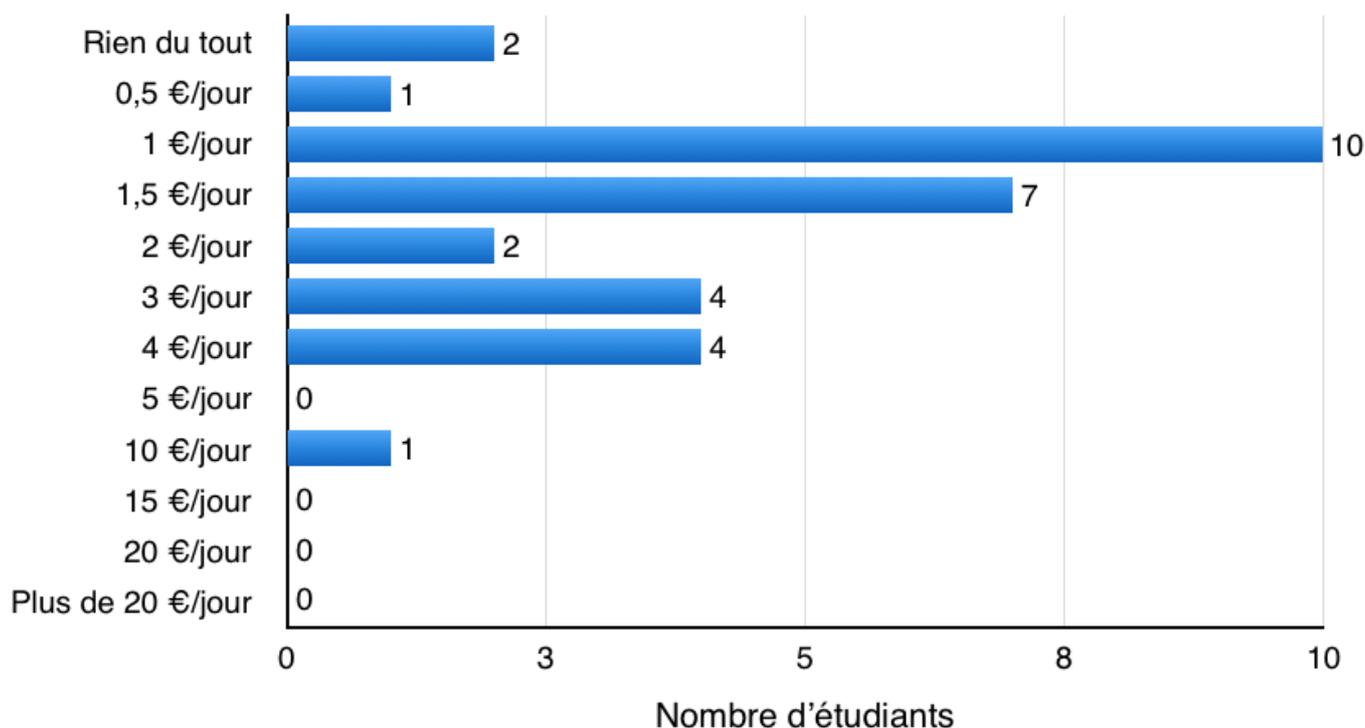
En ce qui concerne les transports utilisés pour se rendre à leur université, les étudiants caennais se déplacent majoritairement en transports urbains et interurbains (64,52%). On note également que 25,81% des étudiants s'y rendent en voiture, un étudiant précise même qu'il fait quotidiennement du covoiturage. Ainsi, plus de 90% des étudiants prennent des transports payants pour leurs déplacements en cours. Seuls 6% des étudiants disent se rendre à leur faculté à pied.

Comment réalisez-vous généralement le trajet « Habitation principale - Centre formation » ?



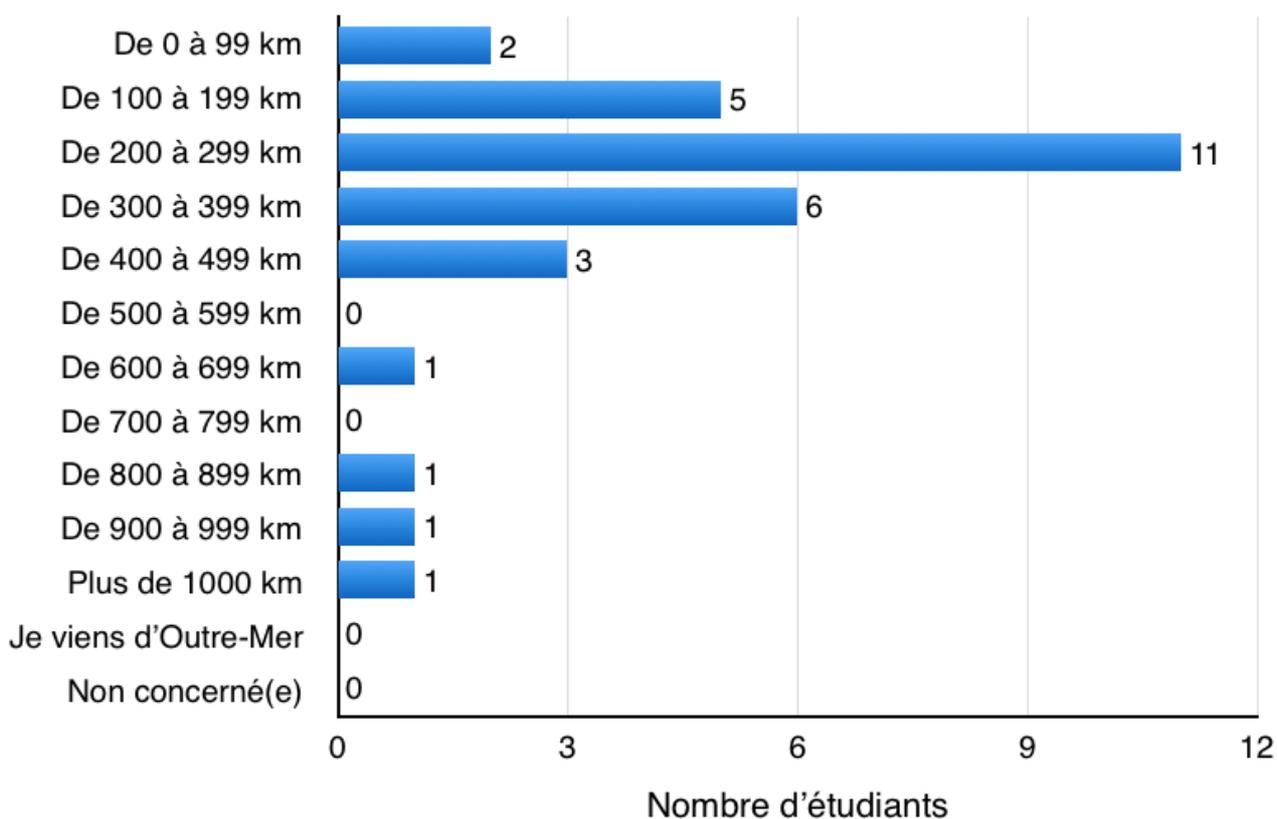
De par les types de transports utilisés, **93,55% des étudiants engagent quotidiennement des frais** pour se rendre dans leur centre de formation. Mis à part deux étudiants allant à pied à leur faculté, les autres dépensent en moyenne **4,94€** pour aller en cours : les frais peuvent aller de 50 centimes d'euros à 10€ quotidiennement.

A combien vous revient par jour le coût de vos transports pour vous rendre à votre centre de formation ?



D'après les réponses au questionnaire, 51,61% des étudiants ont un abonnement de transports urbains et interurbains à Caen. Parallèlement, on comptabilise 38,71% des étudiants ayant un abonnement donnant accès à des réductions à la SNCF (carte jeune par exemple). Ces réductions à la SNCF peuvent aider les étudiants à rentrer dans leur région d'origine. En effet, deux étudiants seulement ont leur domicile parental qui se situe à moins de 99 kilomètres du centre de formation de Caen. On remarque sinon que 80,65% des domiciles parentaux ou familiaux se situent entre 100 et 499 km de Caen et 12,9% sont à plus de 500 km. Les résultats nous montrent donc bien que les étudiants en orthophonie habitent relativement loin de leur centre de formation : ils doivent réaliser de nombreux kilomètres pour voir leur famille ou pour réaliser leurs stages s'ils sont trouvés dans leur région d'origine et non à Caen.

A quelle distance de votre centre de formation se situe le domicile parental/familial ?



Cette notion de distance « Centre de formation - Ville d'origine » peut donner des informations quant aux possibilités de recherche de stage. La priorité est-elle donnée à des lieux de stage au plus proche du domicile parental ou au plus proche du centre de formation ? Le but des étudiants est alors de limiter les déplacements et les frais qui en découlent.

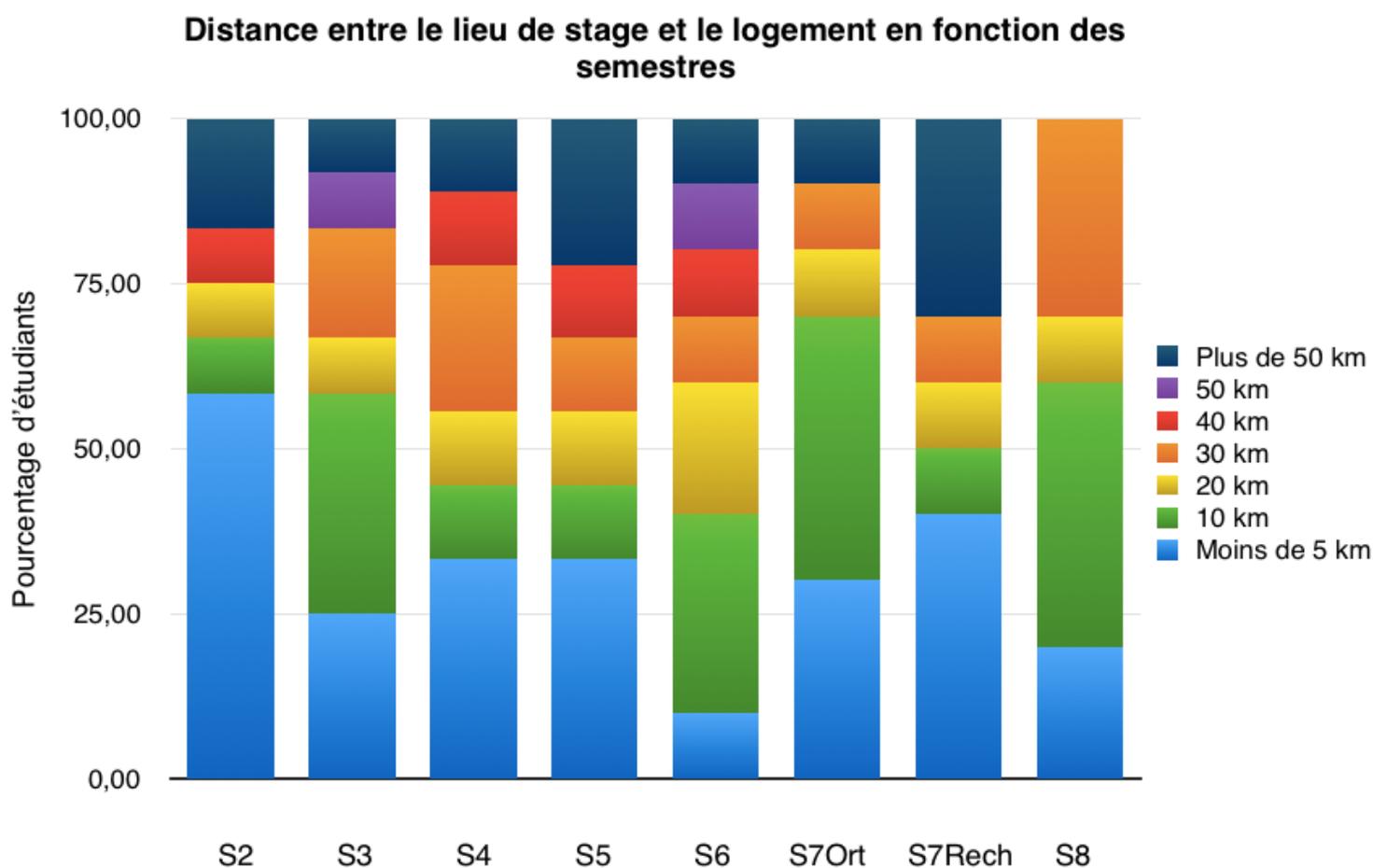
Distances en entre le lieu d'hébergement pendant le stage et le lieu de stage

Dans le questionnaire proposé, les étudiants devaient évaluer pour chaque semestre la distance qu'il y avait entre leur lieu d'hébergement pendant leur stage et leur lieu de stage.

On peut alors observer que pour le semestre 2 (S2) en 1ère année au cours duquel sont effectués des stages en école, environ 60% des étudiants réalisent moins de 5 kilomètres pour aller sur leur lieu de stage, et 70% moins de 10 km. Cette faible distance peut être due à la forte proportion d'écoles pouvant accueillir les étudiants en orthophonie.

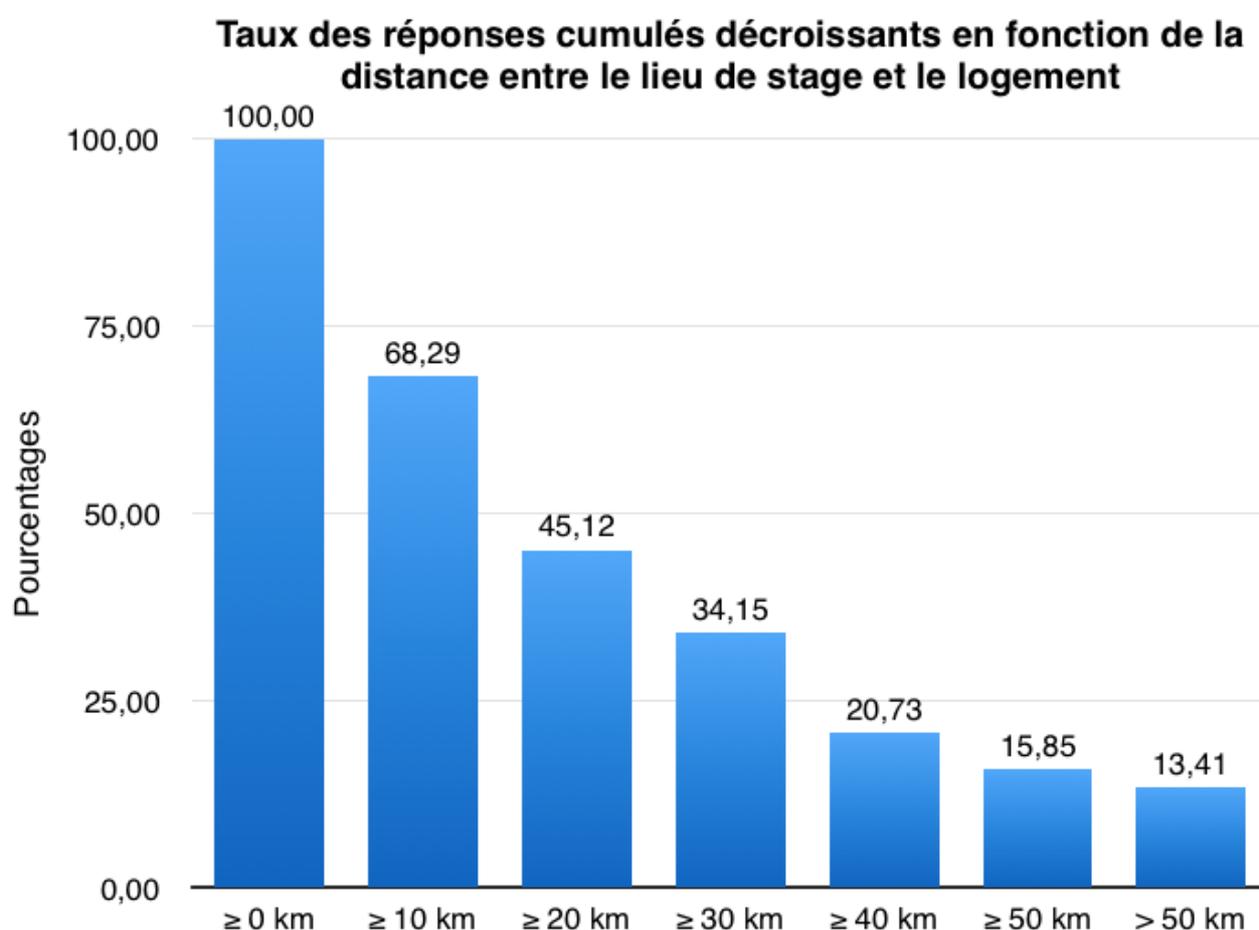
Cependant, dès la 2ème année d'étude, les étudiants doivent réaliser des stages dans des cabinets d'orthophonistes libéraux ou en structures de soins, les distances nécessaires pour se rendre en stage augmentent donc considérablement. En effet, au semestre 3, 40% des étudiants se situent à plus de 20 kilomètres de leur lieu de stage. Pour les semestres 4 et 5, 40% des étudiants réalisent même plus de 30 km chaque jour, dont 20 à 25% font même 50 km ou plus !

Plus les études avancent plus les écarts entre les étudiants sont visibles : par exemple pour le stage de sensibilisation à la recherche au semestre 7, 50% des étudiants font moins de 10 km alors que les 30% des étudiants doivent réaliser plus de 50 km quotidiennement.



En confondant toutes les promotions caennaises et sans prendre en compte le type de stage, nous pouvons noter que 31,71% des étudiants réalisent moins de 10 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de stage. Toutefois, 34% des étudiants doivent faire plus de 30 kilomètres de trajet et 15,85% d'entre eux font même plus de 50 kilomètres pour aller en stage.

Ces grandes distances sont causées par une forte demande de stages à Caen nécessitant de s'écarter de la ville, mais également par la recherche de lieux de stages spécifiques. De par la pénurie d'orthophonistes dans les structures de soins, les étudiants sont obligés d'aller de plus en plus loin pour trouver un lieu de stage en adéquation avec ce qui leur est demandé et ce qu'ils veulent découvrir comme type de prise en charge.

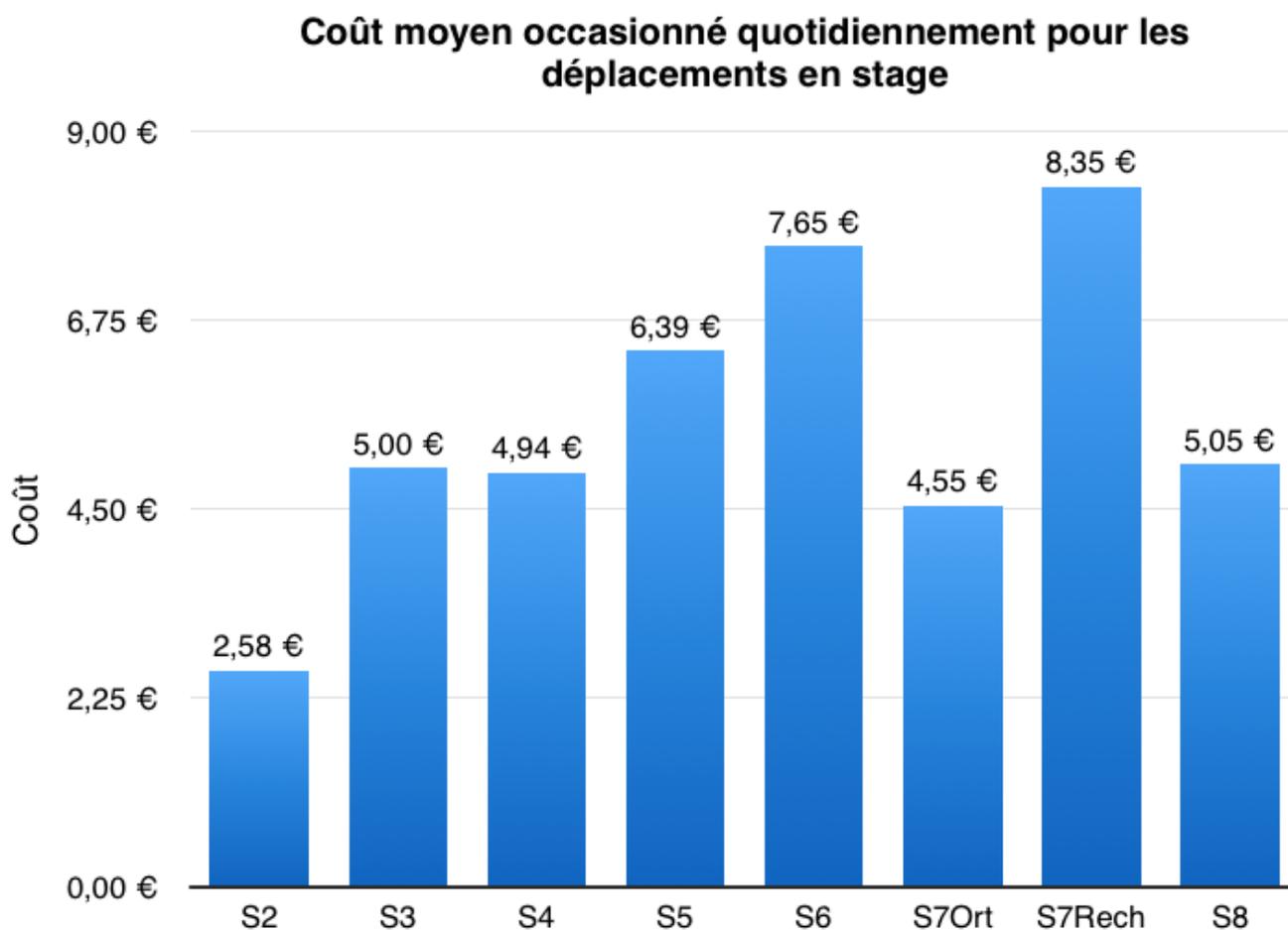


Valider l'unité d'enseignement « stages » (UE) peut donc être rapidement contraignant pour les étudiants tant d'un point de vue financier que pratique.

Coût des transports pour les déplacements en stage

Les trajets effectués pour les stages entraînent donc des frais de transport importants. Les données rapportées par les étudiants nous ont permis d'obtenir un coût moyen par semestre. Pour le semestre 2, comme il s'agit de stages en école, les distances à effectuer pour se rendre sur le lieu de stage sont moins importantes donc les frais occasionnés sont également moindres.

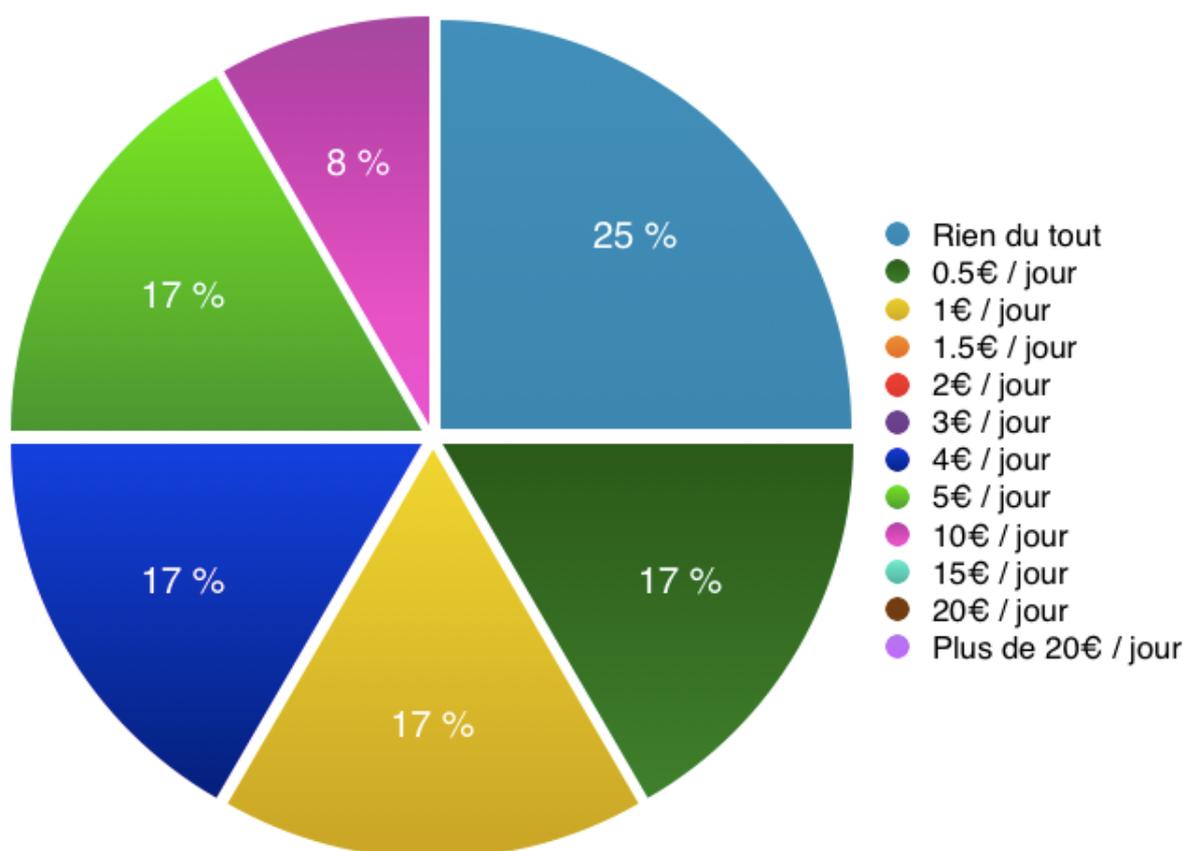
En moyenne, les étudiants caennais dépensent 5,44€ quotidiennement pour aller en stage. Il est important de souligner, que le stage de sensibilisation à la recherche a coûté particulièrement cher aux étudiants avec une moyenne de 8,35€ par jour.



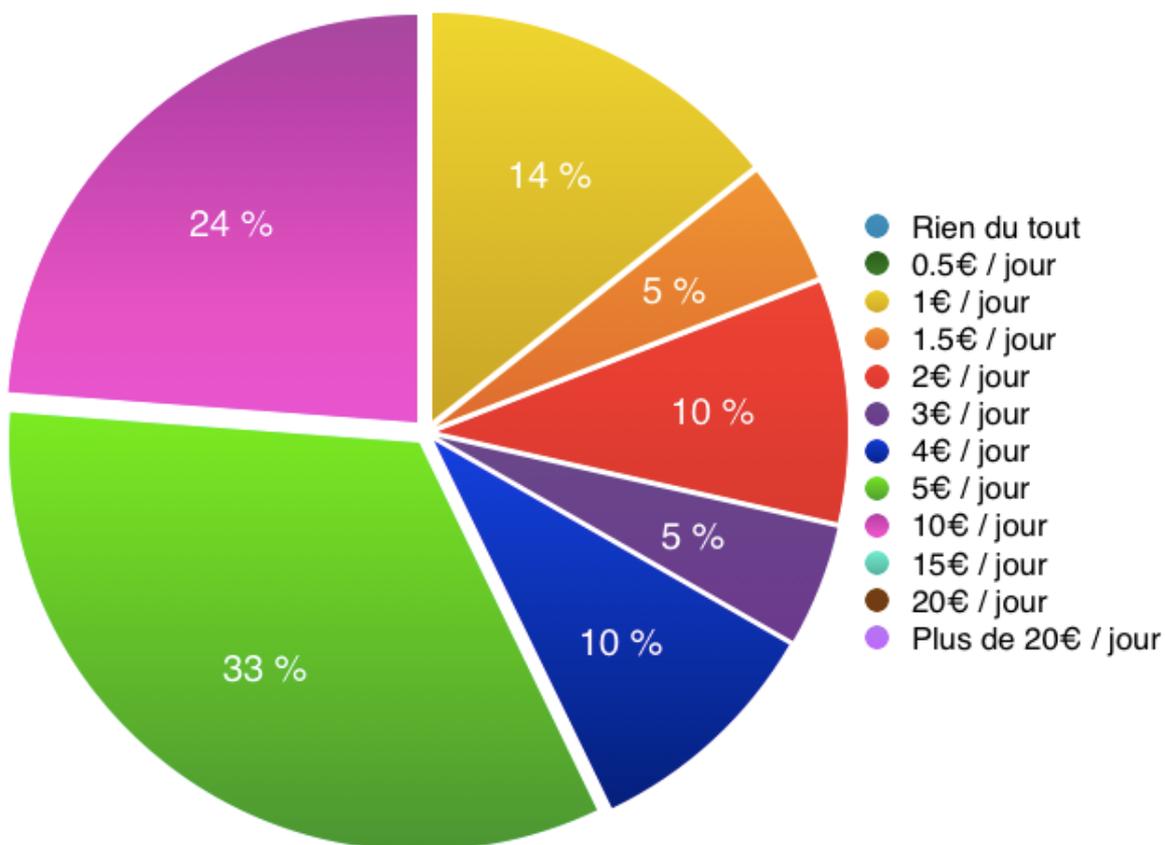
Coût total par semestre				
Semestre	UE	Nombre d'heures de stages	Nombres de jours	Coût total
S1	-	-	-	-
S2	UE 6.1	120	15	38,70 €
S3	UE 6.2	120	15	75,00 €
S4	UE 6.3	120	15	74,10 €
S5	UE 6.4	210	26	166,14 €
S6	UE 6.5	210	26	198,90 €
S7	UE 6.6 et UE 6.9	210	26	167,70 €
S8	UE 6.7	300	38	191,90 €

En considérant qu'une journée vaut 8 heures de stage, nous avons pu faire un état des lieux du coût total des frais de transports occasionnés par semestre. Les étudiants en 1ère année auront en moyenne dépensé 38,70€, en 2ème année 149,10€, en 3ème année 365,04€ et en 4ème année 359,60€. Toutefois, **il ne faut négliger le fait que certains stages ne se réalisent que par demi-journée**, ce qui majore donc les dépenses pour se rendre en stage.

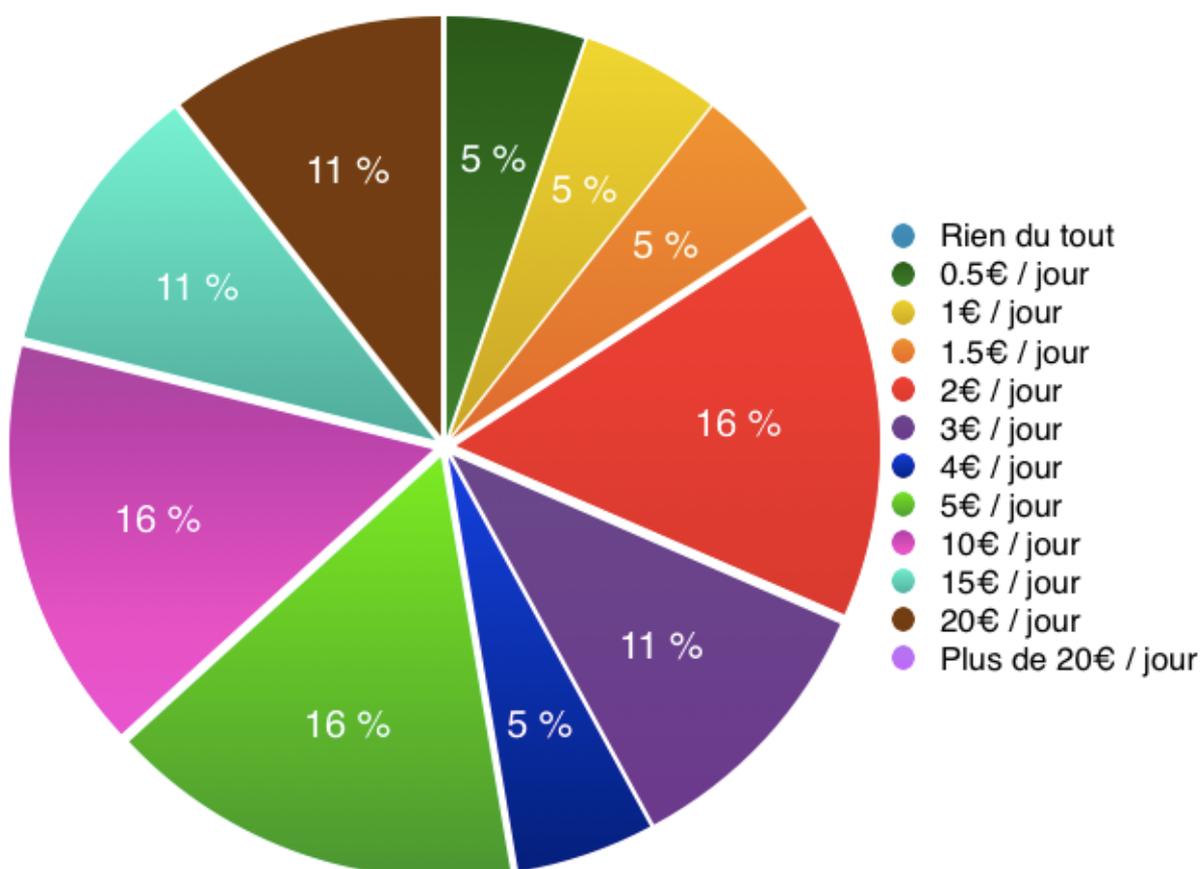
Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 1ère année



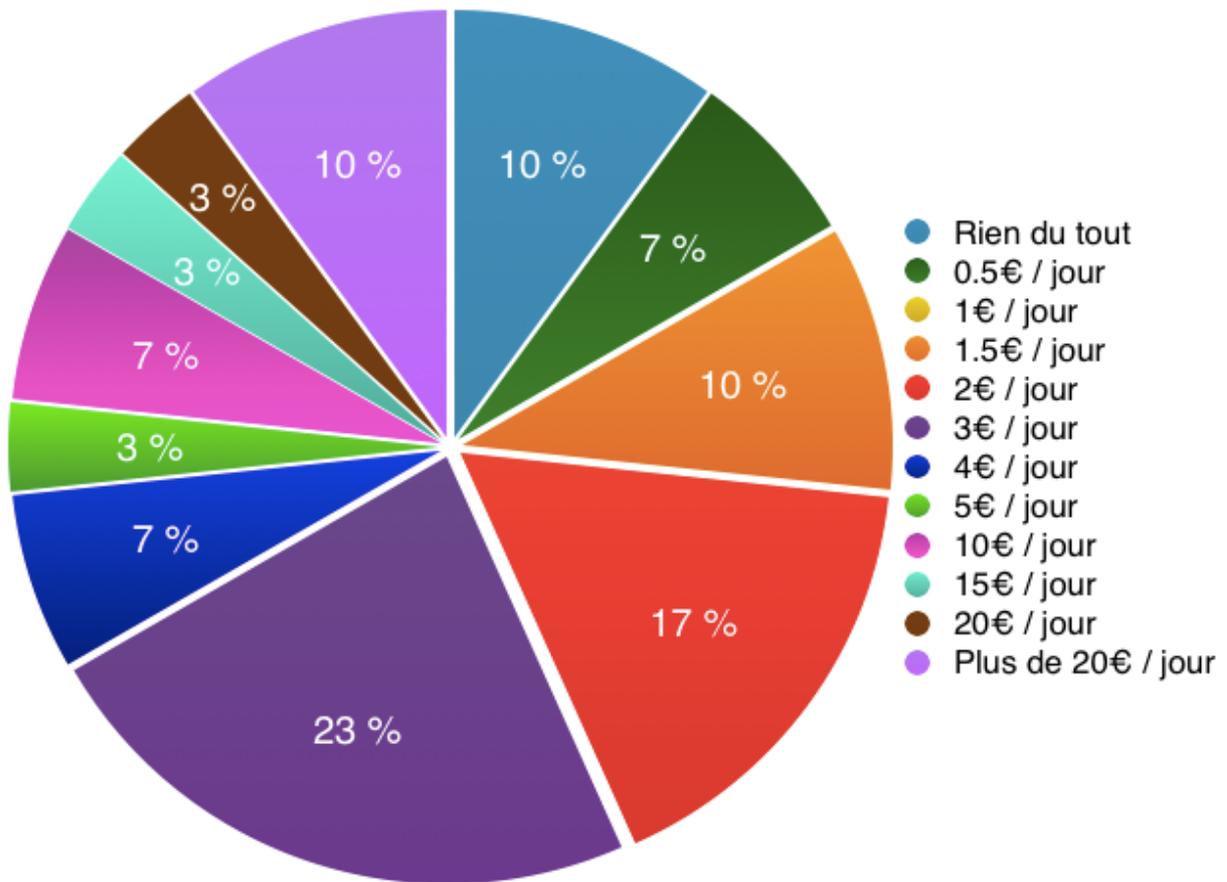
Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 2ème année



Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 3ème année



Taux d'étudiants en fonction du coût quotidien pour les transports en 4ème année



Avec l'ensemble de ces graphiques, nous pouvons voir qu'il y a une grande disparité entre les étudiants à propos des frais occasionnés pour les déplacements en stage.

Conclusion

Au cours de cette étude, la FNEO a collecté des données quant aux besoins des étudiants pour leurs déplacements en stage. Les étudiants ont fait part de leurs dépenses liées aux déplacements sur leurs lieux de stage en fonction des semestres et de la localisation de leur centre de formation.

Par ailleurs, pour la 5ème année d'étude, seules des estimations peuvent être réalisées. En reprenant le coût moyen calculé, nous pouvons estimer à 511,36€ le coût des stages pour les étudiants caennais de dernière année (94 journées de stage à réaliser au minimum). Il ne s'agit toutefois que d'une moyenne qui ne prend pas en compte le parcours et les attentes en stage propre à chaque étudiant.

Comme cela a été montré dans cette synthèse, il est essentiel que les étudiants en orthophonie puissent obtenir une indemnisation des contraintes liées aux stages. Les transports concernent tous les étudiants et nécessitent une aide systématique. Notons également que certains étudiants se voient dans l'obligation de prendre un logement pendant leurs stages, ce qui augmente considérablement les dépenses.

Le budget des étudiants n'étant déjà pas très important, les stages ne doivent pas être une source de tension financière et avoir des répercussions sur la qualité de vie des étudiants et de leur formation.